

CONFÉRENCE EUROPE ET LAÏCITÉ

par Charles ARAMBOUROU, magistrat financier honoraire

**Mercredi 15 mai
à 18h30**



**Mutualité Française PACA
26 rue Jean Philippe Rameau
83000 Toulon**

PLUS D'INFORMATIONS :
ufaltoulon@gmail.com
ufaltoulon.home.blog

**Cette conférence sera précédée de l'assemblée générale
de l'UFAL de Toulon qui débutera à 17h45**



Événement organisé par l'Union des FAmilles Laïques de Toulon
Twitter : [@UFAL_Toulon](https://twitter.com/UFAL_Toulon) / Facebook : [UFALToulon](https://www.facebook.com/UFALToulon)

Que défend l'UFAL ?

Depuis sa création en 1988,

l'UFAL est la seule association



au sein du mouvement familial.

Elle élabore ses actions et ses propositions à partir de positions critiques libérées de tout dogme idéologique, religieux, économique ou financier.

Ses valeurs :



La famille comme construction sociale

Liberté, égalité, fraternité...

L'action de l'UFAL se fonde sur les idéaux républicains : liberté, égalité et fraternité. Elle accorde une importance toute particulière aux principes de laïcité, de démocratie, de solidarité, de sûreté, de souveraineté populaire et de développement écologique et social qui seront déterminants au 21^e siècle.

L'UFAL défend, de manière singulière au sein du mouvement familial, une conception diamétralement opposée aux visions biologisantes de la famille. À la conception biologique de la famille, nous opposons une conception sociale. À la vision naturaliste de la filiation, nous opposons la volonté de devenir parent. **Nous militons pour une conception sociale de la famille, ce qui passe par la reconnaissance de toutes les familles sans exclusive, le respect du bien-être de l'enfant et la reconnaissance de l'individu comme base de la société.**

...et laïcité, pour vivre libres et en paix !

La laïcité est inséparable de l'enseignement public depuis les lois Ferry et Goblet (1882 à 1886). Depuis la loi de Séparation du 9 décembre 1905, elle régit les rapports entre les pouvoirs et services publics (« la sphère publique ») et les religions. Le principe de laïcité, devenu constitutionnel, assure à chacun la liberté de conscience et l'égalité des droits, tout en lui permettant de pratiquer une religion s'il le souhaite. Il soustrait les autorités et l'école publiques à toute influence religieuse.